

11 juin 2021 -16:11

Appartient à Conseil des ministres du 11 juin 2021

## Covid-19 : octroi d'une dotation à l'INAMI pour l'année 2021

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke et du ministre des Indépendants David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal octroyant en 2021 une dotation à l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Par l'arrêté royal du 23 juin 2020, la base juridique nécessaire a été créée pour l'octroi d'une subvention à l'INAMI pour couvrir les dépenses spécifiques des établissements de soins, des établissements de réadaptation et de l'assurance maladie, liées à la pandémie de covid-19.

Pour l'année 2021, la subvention a été fixée à 839.772.000 euros et couvre notamment le coût des centres de triage, des mesures de protection et du remboursement des tests.

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'une dotation complémentaire de 91.169.000 euros après répartition des moyens nécessaires issus de la provision interdépartementale "corona". Le projet d'arrêté royal octroyant cette dotation sera à nouveau soumis au Conseil des ministres, en exécution de l'article 1 de l'arrêté royal n°33 du 23 juin 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
Rue de la Loi, 23  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vandenbroucke.belgium.be>  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

France Dammel  
Porte-parole (FR)  
+32 494 50 88 98  
[france.dammel@vandenbroucke.fed.be](mailto:france.dammel@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Jan Eyckmans  
Porte-parole (NL)  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be](mailto:jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be)

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des  
Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes  
institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 69 79  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Jonas Clottemans  
Porte-parole  
+32 474 40 63 35  
[jonas.clottemans@clarinval.belgium.be](mailto:jonas.clottemans@clarinval.belgium.be)